

Le discours de la lettre // La lettre du discours

Analyse d'une lettre de Victor Hugo

J.-F. HALTÉ, R. MICHEL, A. PETITJEAN

0 — L'ANALYSE RHÉTORICO-GRAMMATICALE DES TEXTES.

Dans leur *NOUVELLE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS*, Messieurs Dubois et Lagane, après avoir défini la grammaire d'une langue comme l'analyse de sa structure, décomposent le domaine en diverses disciplines interdépendantes : le lexique, la syntaxe, la morphologie, l'orthographe, la sémantique et la rhétorique.

Si l'on examine pourtant la table des matières de l'ouvrage, on constate rapidement que toutes les parties de ce vaste programme ne sont pas pareillement traitées : sur les cinquante chapitres que comporte le manuel, la rhétorique n'en occupe qu'un seul, le 47^{ème}. De même, orthographe, sémantique, lexique sont réduits à la portion congrue. En somme, la grammaire qu'on enseigne se résume en une morphosyntaxe. Les autres disciplines font, comme l'orthographe, l'objet d'enseignements séparés, ou, comme le lexique et la sémantique, sont annexées au hasard des leçons, ou encore, comme la rhétorique qui hante cependant les leçons d'explication de texte ou de rédaction, sont purement et simplement éliminées.

On a pris ce manuel, tout à fait intéressant par ailleurs dans le domaine qu'il traite, au hasard, parmi les nombreuses publications qui se réclament des travaux de la linguistique moderne. Il est l'indice que l'avènement de la linguistique dans l'enseignement n'a pas encore bouleversé la partition traditionnelle des matières, même si, en de nombreux points, elle a entrepris d'en modifier/réorienter les contenus.

Pour le linguiste, la phrase est l'unité maximale dont il ait à et dont il puisse rendre compte. Manifestation réglée, ordonnée, hiérarchisée selon des niveaux différenciables de description (du phonématique au morphématique, du syntagmatique au phrastique...), la phrase est la limite au-delà de laquelle tout n'est plus que répétition. La *Grammaire Générative et Transformationnelle*, qui représente l'état le plus avancé de la recherche grammaticale, se construit avec force contre le discours, Chomsky y insiste longuement, fixant comme objectif à la grammaire l'étude d'une « langue » comme « ensemble fini ou infini de phrases, chacune d'elles étant de longueur finie et composée d'un ensemble fini d'éléments ». Au delà de la phrase, il n'y a plus que

d'autres phrases, générées à partir des mêmes règles, faisant intervenir le même nombre fini d'éléments.

Au delà pourtant, il y a le discours, le texte, dont s'occupe activement une nouvelle génération de linguistes.

Pour des raisons historiques complexes, l'ancienne rhétorique, celle d'Aristote, de Dumarsais, de Fontanier, fleuron de l'enseignement littéraire du XIX^e siècle, a disparu officiellement de l'usage scolaire, bien qu'elle apparaisse, plus ou moins honteuse (cf Genette : *RHÉTORIQUE ET ENSEIGNEMENT*), au niveau des pratiques scolaires. Ses traités des « tropes » ou des « figures du discours » sont disqualifiés. Pour aller vite, comme dit R. Barthes : « la rhétorique étant passé du côté des Belles Lettres, et les Belles Lettres s'étant séparées de l'étude du langage, il a fallu reprendre le problème à neuf » (*COMMUNICATIONS* 8).

Se présente alors un nouvel espace de travail (c'est le point de vue qui fait l'objet) que Messieurs Peytard et Genouvrier dans leur *LINGUISTIQUE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS* proposent, s'inspirant de Benveniste, de nommer : *analyse rhétorico-grammaticale*.

01 — PRÉLIMINAIRE.

Le travail présenté ci-dessous est le compte rendu, remanié pour la publication, d'une étude menée en classe de 4^{ème}. Il n'a pas de prétention théorique novatrice, ne se donne nulle visée exégétique ou heuristique. Il s'inscrit par contre dans une démarche pédagogique concertée : opérant sur un texte court, habituellement réservé à l'acrobatique « heure » d'explication de texte, il a servi de propédeutique à l'étude de textes plus longs en donnant aux élèves une certaine méthode de travail et un certain outillage conceptuel. C'est dire que si l'attention se porte constamment sur les effets de sens, ce n'est pas pour les gloser mais pour tenter de repérer les fonctionnements de langage qui les produisent.

Le texte analysé est une lettre de V. Hugo que nous reproduisons ici telle quelle, c'est-à-dire, telle que le manuel en usage la présentait aux élèves. Nous n'avons pas jugé nécessaire, étant donné l'objectif poursuivi, de combler les coupures, quand bien même il aurait été intéressant de rendre compte de leur économie.

02 — LE TEXTE.

« J'aperçus à quelques pas d'un sentier à peine distinct, sous des buissons hérissés (...), une espèce de trou vers lequel je me dirigeai(...).

5 Ce n'était peut-être qu'une simple citerne, mais je vous assure que l'heure, le lieu, la lune, les ronces et les choses confuses entrevues au fond donnaient je ne sais quoi de formidable et de sauvage à cette mystérieuse chambre sans escalier, enfoncée dans la terre avec le ciel pour plafond (...).

10 En ce moment-là j'entends une voix grave et cassée prononcer distinctement derrière moi ce mot : *Heidenloch*.

Dans le peu d'allemand que je sais, je sais ce mot : il signifie *trou des païens*.

Je me retourne.

Personne dans la bruyère ; le vent qui souffle et la lune qui éclaire.

15 Rien de plus.

Seulement, il me semble qu'il y a là, du côté de la forêt, à une trentaine de pas, entre la lune et moi, une masse d'ombre, une haute broussaille que je n'ai pas encore remarquée.

Je crois m'être trompé et que, comme tous ceux qui se promènent dans les solitudes, je deviens un peu visionnaire, et je me remets à explorer le bord de la fosse.

Ici la voix s'élève une seconde fois, et j'entends de nouveau derrière moi les trois syllabes étranges : *Heidenloch*.

Pour le coup, je me retourne vivement, et, à mon tour, je dis à voix haute : *Qui est là ?*

En cet instant, je crois remarquer, non sans quelque frisson involontaire, je vous l'assure, que la haute broussaille s'est rapprochée de quelques pas.

Je répète : *Qui est là ?* et, au moment où j'allais marcher résolument à elle, je la vois qui vient à moi, et j'en entends sortir pour la troisième fois, la voix décrépite qui dit : *Heidenloch*.

Dans ces lieux déserts, à ces heures bizarres de la nuit, on est tendre aux superstitions, et je vous déclare que toutes les légendes du Rhin et du Neckar commençaient à me revenir à l'esprit et me montaient au cerveau comme une fumée, lorsque le buisson surnaturel se retourna. Alors ce qui était dans l'ombre fit face à la lune, et j'aperçus une petite vieille courbée jusqu'au menton sur un bâton à gros nœuds, presque enfouie sous un grand tas de branchages qui la débordait de tous côtés, balayant la terre derrière elle et se balançant au-dessus de sa tête de la manière la plus fantastique. Elle me regardait avec ses yeux gris en me répétant : *Heidenloch ! Heidenloch !*

On eût dit une vieille dryade, chassée par les bûcherons, emportant son arbre sur son dos.

C'était tout simplement une pauvre bonne femme qui revenait de couper des broussailles dans la forêt, qui avait aperçu un étranger, et qui lui avait donné un renseignement, et qui maintenant regagnait sa chaumière, au clair de la lune, traînant son fagot par le sentier des géants.

Victor Hugo, *Le Rhin*, lettre 28
in *Bordas* 4^e - p. 28-29.

1 — JE, ICI ET MAINTENANT.

11 — LA LETTRE.

La lettre a constitué un genre littéraire, aujourd'hui oublié, qui a connu une vogue incontestable. Epistoliers et critiques littéraires lui accordent une valeur particulière : la lettre serait plus « vraie », plus « vivante », plus « authentique ». Elle serait du côté de la vérité, non de la fable, de l'inventio comme l'est le roman.

D'une manière plus générale, la lettre connaît la faveur d'être un document considéré comme digne de foi. Elle engage son auteur, parfois même, elle le définit, elle vaut comme une pièce à conviction que l'on n'hésite pas à verser aux dossiers qu'ils soient littéraires, historiques ou judiciaires. En un mot, parmi tous les types d'écrits, elle jouit d'un statut spécial, et c'est à partir de ce statut que l'on peut concevoir la spécificité des effets de sens qu'elle produit.

Les textes des romans, des contes, se donnent essentiellement comme des *énoncés purs*. Objets à communiquer, ils ont d'autant plus de valeur qu'ils

effacent le procès de communication, la relation destinataire/destinataire. Le bon conteur est celui qui s'abstrait au mieux de ce qu'il conte : le récit est est d'autant plus crédible qu'il n'a pas d'origine reconnaissable, qu'il se présente comme un donné brut, intangible, parfaitement dépourvu de subjectivité. Le roman, dans sa période classique, tend, schématiquement, à s'assimiler au récit pur, énoncé à propos d'un « il » situé dans un certain « alors/là-bas ». La critique universitaire classique s'est largement consacrée à la recherche des disfonctionnements de ce code sous la forme de ses enquêtes autobiographiques ; longtemps, sa grande jubilation a été de trouver le véritable « je » sous les « ils » de la surface.

La lettre, au contraire, repose sur un codage diamétralement opposé : le péché du roman est sa vertu, elle affiche ostensiblement son caractère énonciatif. Elle pose, dans son entête, dans sa signature, dans tout son énoncé, les marques du procès de communication. Pour elle, ce qui est prioritaire, c'est la relation du « je » qui énonce au « tu » qui lit ; avant d'avoir d'autres fonctions, l'énoncé de la lettre a d'abord celle d'établir, de maintenir, de conforter la relation intersubjective. Elle est à cet égard, toutes différences d'ordre écrit/oral écartées bien entendu, proche du dialogue : comme chaque réplique s'enchaîne à la suivante sur le modèle question/réponse, chaque lettre exige qu'il lui soit répondu.

Par définition, elle fait partie du discours : acte de parole écrite, elle organise son énoncé autour de l'instance linguistique fondamentale du discours — « je » —, selon le cadre spatio-temporel de l'« ici/maintenant ». Cependant, narrateur et narrataire étant objectivement séparés dans le temps et dans l'espace, le « ici/maintenant » est d'essence linguistique et non référentielle comme c'est le cas dans une communication orale. A vrai dire, le destinataire pose seul le « ici/maintenant » situationnel en lui donnant des marques linguistiques particulières. C'est dire que la fonction d'établissement et de maintien du contact, la fonction phatique, a une grande importance et que celle-ci s'investit (et c'est pourquoi nous n'en parlerons plus spécifiquement) dans tous les énoncés qui manifestent directement l'énonciation.

12 — JE/VOUS : L'ESPACE/TEMPS.

Porter son attention sur l'énonciation, c'est se donner comme tâche de repérer dans l'énoncé, dans l'ensemble du syntagme les éléments qui ont trait à la production de l'énoncé. Tout énoncé, en effet, présuppose quelqu'un qui l'énonce et qui peut se marquer à l'intérieur de l'énoncé ou, au contraire, s'en abstraire plus ou moins totalement. Selon le degré de présence de l'énonciateur dans l'énoncé, l'effet de sens produit par ce dernier sur le destinataire (réel ou virtuel) est très différent. Dans le cas de la lettre, l'ostentation obligée de l'énonciation est un trait caractéristique. S'ajoute à cela, à la différence de la confidence ou du journal, la marque obligée du destinataire que l'énoncé prend en charge.

A trois reprises, notre corpus déploie explicitement l'acte de communication, en inscrivant dans une formule comme « je vous assure », le destinataire *je*, le destinataire *vous*, le message *assure*. Le temps et l'espace communs aux deux pôles n'ont d'existence que linguistique : *je vous assure maintenant* (au moment où j'écris/où vous lisez) et *ici* (dans cette lettre), ils n'ont valeur que dans la page et constituent la strate spatio-temporelle de référence, par rapport à laquelle se définiront un autre espace et un autre temps (*j'aperçus...*). Ces traits : *je + vous + présent + ici* définissent le plan du discours dans lequel toute la lettre s'inscrit.

13 — LA PERFORMATION.

Outre *je vous assure que*, deux autres formules inscrivent les pôles de la communication : *je vous l'assure* et *je vous déclare que*. A l'évidence toutes trois reprennent le même noyau sémantique : assurer, déclarer manifestent tous deux l'assertion.

Ces verbes ont un fonctionnement particulier : en eux-mêmes ils constituent un *acte*. Énoncer l'acte revient à l'accomplir : assurer quelque chose ne consiste en rien d'autre qu'à proférer « *j'assure* ». Ces verbes, appelés par Austin *performatifs*, s'opposent aux *constatifs* : que l'on compare, par exemple, « *je me promène* » à « *je déclare* ». Celui-là a un référent qui est un acte matériel constatable par un tiers, celui-ci n'a d'autre existence que sa profération. Faire une déclaration, c'est commettre un acte matériel (prendre la parole), dire « *je déclare* », c'est commettre un acte d'une toute autre portée, revendiquer le contenu de la déclaration, s'engager personnellement, authentifier solennellement le déclaré.

14 — DU FANTASMATIQUE AU FANTASTIQUE.

Apparemment c'est faire beaucoup d'honneur à ces trois clausules. Pourrait-on s'en passer ?

« Ce n'était peut-être qu'une simple citerne, mais... l'heure, le lieu, la lune... »

« ...je crois remarquer, non sans quelque frisson involontaire ...que la haute broussaille s'est rapprochée... »

« ...on est tendre aux superstitions et... toutes les légendes du Rhin... »

A tout le moins, elles ne sont pas syntaxiquement nécessaires : n'émanant ni du même lieu, ni du même temps, elles peuvent paraître tout à fait inutiles et se réduire à de pures clauses de style, ou, à la rigueur, à une insistance phatique. Pourtant, si l'on prête attention aux contextes d'insertion, on s'aperçoit que leur point commun est d'être lourdement chargés de subjectivité : les énoncés en question ne constatent pas, ils commentent ; il ne narrent pas l'événement, ils l'apprécient. Dès lors, et d'une façon qui n'est paradoxale qu'en apparence, la fonction des performatifs s'éclaire : ils prennent en charge, au nom d'une subjectivité revendiquée et assumée comme telle, une autre/même subjectivité douteuse, contestable, délirante. En somme, ils objectivent le subjectif, l'extrayant de l'espace du fantasme (purement interne, hallucinatoire), pour le disposer dans l'espace du fantastique (externe, objectif). L'écart temporel qui sépare les énoncés renforce l'effet de sens : l'histoire est cautionnée à distance, tout subjectivisme circonstanciel écarté.

15 — L'ÉVALUATION.

Dans le cas d'un texte à la troisième personne, l'évaluation, disfonctionnant par rapport à un énoncé par ailleurs cohérent, introduit une tension particulière, une distance à interroger entre l'énonciateur et l'énoncé (cf *CANDIDE*, in *Pratiques*). Il va de soi que dans une lettre où les marques d'énonciation sont constamment affichées, l'évaluation a un autre statut : loin d'être une sorte de lapsus textuel, elle constitue la trame essentielle du discours ; elle prend, ici, deux formes principales : la modalisation et la dénomination.

Les verbes comme « *je crois remarquer* », « *il me semble* », renchérisent sur le subjectif textuel dénoté dans « *je* ». Ils déplacent le doute

du lecteur au narrateur, bloquant ainsi le mécanisme d'une lecture critique. Le narrateur, en un certains sens, par ce biais, prend à sa charge l'objectivité critique. Le mécanisme est proche de celui de la performance : « ne doutez pas, puisque moi-même j'ai douté ». Par contre coup l'expression cartésienne du doute vient asserter les énoncés de type constatifs (*je me retourne... j'entends*). La modalisation a valeur aléthique. Les modificateurs adverbiaux (*espèce de... peut être...*) jouent auprès des dénominations le même rôle : il s'agit de poser et de reprendre dans le même temps, il s'agit de suspendre en permettant au jeu textuel du dénommer de se poursuivre.

Les dénominations, dans un premier temps, servent de redondance aux procédures de modalisation : elles marquent un passage progressif de l'incertain au certain. Ainsi, de *masse d'ombre* à *haute broussaille*, avance-t-on de l'imprécis au précis, conformément à une démarche purement référentielle où le lecteur verrait, sur les marches du narrateur, émerger peu à peu le réel. Les dénominations fonctionnent à la « vérité » d'une lecture d'identification. Elles n'en restent cependant pas là, et si effectivement, elle marquent des progrès dans la référence, ce n'est pas sans le détour préalable par ce qui, justement, échappe à la référence. Les dénominations ouvrent sur deux lieux, celui de la référence extratextuelle, celui de l'écriture, seul endroit en fin de compte où le fantastique est possible. N'en prenons qu'un exemple :

- 1) dans les huit premières lignes du texte on passe de « *espèce de trou* » à « *citerne* » puis à « *mystérieuse chambre sans escalier, enfoncée dans le sol avec le ciel pour plafond* ». De *trou* à *chambre*, la distance est énorme. Littéralement, la dénomination change l'objet qui y perd sa référence objective : de la référence du discours informationnel, on passe à l'engendrement des signifiés dans l'écriture. Sémiquement, la *chambre* appelle L'HABITANT de la chambre, ouvrant ainsi le texte ; les qualifications, *mystérieuse, ciel/terre*, se déplacent, par hypallage, de l'habité à l'habitant ;
- 2) la proximité textuelle entre l'habitant postulé et la voix crée une relation d'appartenance par métonymie (synecdoque de la propriété au propriétaire). La broussaille immobile (inanimé) puis mobile (animé) quand elle se rapproche, puis vivante quand elle parle, relaie la figure et la mène à son terme, littéralement inoui, en produisant « *buisson surnaturel* », dénomination qui ne peut rendre compte que d'une génération scripturale en affirmant un impossible matériel (un buisson qui parle). Ainsi, de proche en proche, mot à mot, c'est le fantastique qui se construit.

16 — LE COMMENTAIRE.

Performance, évaluation font partie d'un système plus vaste que l'on peut indexer sous le nom de commentaire. Ce terme, plus puissant, intégrerait les procédures ponctuelles intratextuelles à celles qui interviennent sur la diégèse proprement dite. Les premières opèrent dans l'espace de l'écriture, les secondes confrontent l'espace scriptural au temps diégétique. Ces deux niveaux d'opérativité, manifestés la plupart du temps à partir des mêmes énoncés, déterminent conjointement le commentaire. Le second paragraphe de la lettre en constitue un exemple achevé : d'une part le discours évaluatif est pris en charge par le performatif *je vous assure*, d'autre part tout le paragraphe s'inscrit dans une sorte de parenthèse entre *je me dirigeai* et *en ce moment-là*. C'est un temps diégétiquement vide, nul événement

n'y est rapporté : le commentaire suspend la diégèse, l'interrompt au point même, à la limite, de la disqualifier : ce qui compte n'est pas tant ce qui se passe, que ce que l'on peut en écrire. A la tentation du référentiel, le commentaire oppose la littéralité de l'écriture : non seulement en ce qu'il distend la chronologie diégétique mais aussi en ce qu'il conduit aux mots mêmes du récit. Ainsi de « *buisson surnaturel* », mot qui appartient au récit, produit des dénominations successives mais aussi, dans la phrase, produit par le commentaire qui consiste, en l'occurrence, en une quasi définition de l'isotopie fantastique du texte (remarquons, par parenthèse, combien cette phrase est proche de celle, au début du texte, qui engendre *chambre mystérieuse*).

On le voit, le temps mort de la diégèse n'est pas perdu pour la fiction. Elle se conforte dans le commentaire, elle y assure les bases de sa crédibilité en piégeant le lecteur dans le confort du bon sens et de l'empirie. Le commentaire, c'est aussi l'espace du déjà vu, du déjà dit, du reconnaissable, de la *doxa* : ce qui y coule, c'est le su de chacun, les lieux communs de sa culture (de ses lectures), l'esprit de famille grâce auquel en la personne du narrateur s'identifie un proche dont les paroles étranges s'enveloppent de familier. Il va de soi que « *l'heure, le lieu, la lune, les ronces...* », que « *comme tous ceux qui se promènent dans les solitudes...* », que « *dans ces lieux déserts, à ces heures bizarres de la nuit, on est tendre aux superstitions* » ...etc : tout cela est conforme... Et c'est pour cette conformité rassurante que le lecteur accrédite le non-conforme. Ces éléments du commentaire qui ressortissent au code gnomique dessinent un cadre fondamental mythique d'une grande généralité ; nul individu n'est expressément convoqué, pas plus le narrateur que le narrataire qui s'y rejoignent sous l'impersonnel : *tous ceux qui, on est tendre...* Ils définissent les linéaments d'un univers sur lesquels toute expérience prend corps, l'Idéologie, au sens vaste que lui attribue le 18^e siècle. La Reconnaissance est si assurée que le texte fait l'économie de la dénomination suprême : « *sorcière* » n'apparaît pas, parce que le terme est inutile. La figure se sature sémiiquement tout au long du texte et le code gnomique, fonctionnant comme un algorithme inachevé, dispense le lecteur d'une dénomination purement redondante.

2 — STRUCTURATION TEMPORELLE DE L'ÉNONCÉ.

21 — RÉCIT/DISOURS.

Benveniste définit d'une manière extrêmement précise le récit comme étant le plan de l'énonciation historique organisé temporellement autour de l'aoriste (le passé simple), excluant rigoureusement le présent et toutes les marques indiquant la présence de l'énonciateur. Le discours se définit par opposition : il exclut l'aoriste et admet la présence de l'instance énonciatrice. Il est difficile de trouver des textes qui se conforment absolument à ces critères : ceux que cite Benveniste (deux textes historiques et un texte littéraire) laissent émerger ça et là, dans le récit, des fragments de discours évaluatifs. En d'autres termes récit et discours sont la plupart du temps intriqués et leur manifestation dans les textes est plus souvent asymptotique que radicalement exclusive. Ceci n'enlève absolument pas à l'analyse de Benveniste sa pertinence quant à la distinction des plans, encore moins quant à « *LA RELATION DES TEMPS DANS LE VERBE FRAN-*

ÇAIS ». Cela oblige simplement à une grande attention dans la manipulation de ces concepts dans l'étude des textes.

Ainsi, à s'en tenir à la définition stricte, toute la lettre de V. Hugo est par nature un discours, la lettre présupposant un énonciateur. Des éléments formels du récit, on ne trouve guère que le passé simple : encore est-il associé à une première personne ; on trouve par contre, en abondance, des marques de discours (cf première partie). Il est difficile, en conséquence, et peu rentable, de tenter de déterminer un récit pur dans le texte de V. Hugo, récit à quoi s'opposerait un discours. On peut par contre conserver les concepts opératoires de plan du récit vs plan du discours en indexant le texte entier comme récit au sens où Genette l'entend : « *le signifiant, l'énoncé, discours ou texte narratif* » (FIGURES III, p. 72). La question que l'on se pose est de savoir comment le discours narratif est structuré. Plus précisément, on s'interrogera sur le fonctionnement du système verbal du texte.

22 — LES DEUX PLANS.

Si *je vous assure* inscrit par le présent, par les marques *je* et *vous*, le procès de communication tout entier en en nommant les pôles et en en fixant le *ici* (dans/par cette lettre) et le *maintenant*, il n'en va pas de même pour *j'aperçus* qui ne pose pas le destinataire, qui, plus encore, réfère à un autre temps, définitivement révolu pour *je*, et à un autre espace, également disparu. Il ne s'agit pas plus, d'ailleurs, à la limite, du même *je*. Le premier raconte les événements que le second a *vécus*, il déploie une fiction où le premier prend place. Narrateur, il met en scène un personnage hors de la relation de communication (il n'interpelle personne, si ce n'est la vieille prise dans son espace/temps). Ce *je*, en fin de compte, est un *il* déguisé : il en a pour le moins le comportement narratologique. Ainsi donc, sous le même *je* syncrétique, deux plans du texte se laissent distinguer, l'un que spécifient *je/ici/maintenant*, l'autre que dénotent *je (il)/là-bas/alors*. Compte tenu de la réserve exprimée au paragraphe précédent, on peut identifier le second comme étant celui de l'énonciation historique. Au point de vue restreint qui nous intéresse ici, celui des relations de temps, l'opposition des deux plans se marque par le passage de l'aoriste au présent, du système organisé autour de l'un au système organisé autour de l'autre.

23 — ORGANISATION DE SURFACE, ORGANISATION SOUS-JACENTE.

A parcourir l'énoncé, les formes se succèdent dans l'ordre passé/présent/passé, le corps principal du discours narratif étant au présent. Cet ordre manifeste n'est à l'évidence qu'apparent : *j'entends* est sur la même ligne temporelle que *j'aperçus*, non pas sur celle de *je vous assure*. S'il en était besoin, les déictiques adverbiaux en administreraient immédiatement la preuve. Dans une situation d'interlocution, l'espace et le temps, coextensifs à la relation n'ont nullement besoin d'apparaître linguistiquement : ils constituent un référent situationnel inhérent à la communication. C'est le cas pour *je vous assure*. A l'inverse, dès lors que le message, délivré ici et maintenant porte sur un tiers exclu de l'interlocution (il ou je/il), la spécification de l'espace et du temps est nécessaire. *En ce moment-là, ici, en cet instant* réfèrent à l'*alors* — et non plus au maintenant de l'interlocution — et disposent une chronologie. Il est remarquable à tous égards, par ailleurs, qu'une indication temporelle soit supportée par *ici*, adverbe de lieu. D'abord parce que cela

souligne très fortement le lien puissant qui unit l'espace et le temps, ensuite et surtout parce que, littéralement, le temps de la diégèse est transformé en espace de la narration. La référence temporelle — « à ce moment de l'aventure », — devient autoréférence topologique : « à cet endroit du récit ».

Il y a un second indice du disfonctionnement, ou tout au moins d'un certain usage, du présent. La forme « *j'allais marcher* » est un passé (un prospectif selon le terme de Benveniste). Or, cette forme passée, associée à un présent, joue le rôle d'un authentique futur : « *au moment où je vais marcher à elle je la vois qui vient à moi...* ».

j'allais marcher
je vais marcher

je la vois

Tout se passe comme si deux logiques se heurtaient : l'une, formelle qui imposerait régulièrement un futur, l'autre, sémantique, qui exige le passé.

Sous l'apparence de l'organisation manifestée c'est une organisation sous-jacente qui se profile, éliminant les présents.

Dans un but pédagogique, on a prescrit aux élèves d'opérer le transcodage du corps du récit. L'exercice est très bien réussi : on ne relève que quelques erreurs à propos de « *...je sais ce mot : il signifie trou des païens* ». Il a pour fonction de présenter les deux systèmes verbaux en fonctionnement et de permettre ainsi de comparer les effets de sens de chacun.

Transcodage :

10 ...« En ce moment-là j'entendis une voix grave et cassée prononcer distinctement derrière moi ce mot : *Heidenloch*.

Dans le peu d'allemand que je savais, je savais ce mot : il signifie trou des païens.

Je me retournai.

15 Personne dans la bruyère : le vent qui soufflait et la lune qui éclairait. Rien de plus.

Seulement, il me sembla qu'il y avait là, du côté de la forêt, à une trentaine de pas, entre la lune et moi, une masse d'ombre, une haute broussaille que je n'avais pas encore remarquée.

20 Je crus m'être trompé et que, comme tous ceux qui se promènent dans les solitudes, je devenais un peu visionnaire, et je me remis à explorer le bord de la fosse.

Ici la voix s'éleva une seconde fois et j'entendis de nouveau derrière moi les trois syllabes étranges : *Heidenloch*.

25 Pour le coup, je me retournai vivement et, à mon tour, je dis à voix haute : *Qui est là ?*

En cet instant, je crus remarquer, non sans quelque frisson involontaire, je vous l'assure, que la haute broussaille s'était rapprochée de quelques pas.

30 Je répétais : *Qui est là ?* et, au moment où j'allais marcher résolument à elle, je la vis qui venait à moi et j'en entendis sortir, pour la troisième fois, la voix décrépite qui dit : *Heidenloch*.

24 — LES FORMES, ASPECT ET ÉPOQUE.

Quelques verbes échappent à la transposition :

1) *Qui est là ?* Parole rapportée au style direct, elle réfère à l'ici/

maintenant de son émission : le locuteur et le narrateur ne sont pas dans le même temps : le présent du narrateur est celui du moment de l'écriture, par rapport auquel son récit est passé, le locuteur, par contre, prononce la formule au moment présent de l'événement qu'il vit.

2) *Tous ceux qui se promènent...* La forme présent, ici, est la forme non marquée temporellement du système, celle de la vérité générale, du proverbe, du code gnomique. Remarquons simplement que ces formes excluent rigoureusement les personnes du discours : « *je crus m'être trompé et que comme je me promène dans les solitudes, je devenais un peu visionnaire* ». Il faudrait, dans ce cas, un imparfait, ce qui retirerait ipso facto son caractère d'universalité à la formule ; le présent conservé, avec un je, actualise le procès et introduit, en effet, une disjonction temporelle.

Ces cas exceptés (y compris « *allais marcher* » dont nous parlions tout à l'heure), on obtient la partition suivante :

présent	/	passé composé
passé simple	/	antérieur (non réalisé)
imparfait	/	plus que parfait

Le système est plus complexe : deux formes sont remplacées par trois.

241 — FORMES SIMPLES/FORMES COMPOSÉES, L'OPPOSITION ASPECTUELLE.

La Grammaire Scolaire Traditionnelle oppose les deux systèmes selon la forme : à chaque temps simple correspond un temps composé ; la plupart du temps, elles réduisent l'opposition signifiante à une opposition signifiée de type antérieur/postérieur. Découlent alors des notions aussi vagues que passé du passé, passé du présent, passé du futur... etc. La terminologie, inadéquate une fois de plus, augmente les confusions ; le *passé composé*, en relation formelle avec le présent (j'ai/j'ai eu) se rapproche pourtant plus de *passé antérieur*, comme passé, s'oppose davantage à *passé simple* (opposition simple/composé) qu'à présent.

Dans la plupart des cas, ces ambiguïtés tiennent au fait que n'est pas prise en compte la notion d'aspect. Les Grammaires traditionnelles, quand elles en parlent, ne le considèrent qu'en tant qu'il est lexicalisé : « *il finit de déjeuner* » s'oppose à « *il commence à déjeuner* ». Finir marque l'achèvement, commencer marque le début. Il faut alors étudier les auxiliaires d'aspect et les périphrases aspectuelles (ce qui n'est pas inutile bien entendu). Elles distinguent ensuite des classes de verbes réunis en couples : trouver est le perfectif de l'imperfectif chercher. Ces aspects de l'aspect ne sont pas à négliger, cela va de soi, mais, à s'en tenir à cela, on passe à côté d'un fonctionnement important du système verbal, formalisé morphématiquement, au delà des différences de sens : chaque forme simple présente, à une époque déterminée, le procès sous l'aspect inaccompli ; chaque forme composée présente pour la même époque, le procès sous l'aspect accompli.

ÉPOQUE	/	je crois
elle s'est rapprochée		

Au moment où s'énonce « *je crois* », le procès « *se rapprocher* » est accompli : « *elle s'est rapprochée* » n'est que le constat du résultat du procès :

ASPECT	/	elle se rapproche	elle s'est rapprochée
--------	---	-------------------	-----------------------

Ainsi, toutes les formes composées (actives) offrent-elles des accomplis de formes simples qui, tout en marquant l'antériorité du procès, l'effacent en en présentant le résultat au moment du temps affiché dans la forme simple. L'économie du système verbal passe par ce fonctionnement.

242 — IMPARFAIT/PASSÉ SIMPLE/PASSÉ COMPOSÉ.

Les temps simples s'opposent selon les 3 époques, passé/présent/futur. Les 2 formes passé, imparfait et passé simple, s'opposent globalement à présent et futur : elles s'opposent également entre elles et les grammaires scolaires évoquent généralement un certain nombre de critères aspectuels : duratif/ponctuel, simultané/successif, itératif/unique... L'opposition la plus claire, que peuvent d'ailleurs renforcer celles qui viennent d'être rappelées, concerne la notion de limitation de la durée : quelle que soit la durée du procès énoncé au passé simple (*il neigea/la guerre dura 100 ans*), elle est enclose en des limites définies que le contexte précise ; quelle que soit la durée du procès énoncé à l'imparfait, elle n'est pas limitée à gauche et/ou à droite (*dans le peu d'allemand qu'il savait... : depuis quand ? jusqu'à quand ?*).

C'est cette notion de limitation de la durée qui rend compte de l'émergence de deux formes. La bonne compétence des élèves fait en sorte qu'ils ne se trompent guère en dépit des explications parfois discutables que leur donnent les anciens manuels scolaires ; ils ne se trompent guère qu'à la première personne du singulier, la plus fréquente dans leur pratique, et non pour des raisons de valeur, mais par confusion/assimilation de deux désinences phonétiquement peu différenciées (ai /e/ / ais /ɛ /). Les GTS classent volontiers sous la même rubrique *temps du passé* imparfait, passé simple, passé composé (et leurs accomplis), laissant à penser qu'ils peuvent indifféremment apparaître dans des textes au passé. En fait, il n'en est rien : le transcodage montre que les passés composés, conjoints aux présents, ont tous disparus ; aucun, par contre, n'apparaît. Accomplis de présent, ils ne peuvent être, comme il faudrait qu'ils soient, accomplis de passé : aucun locuteur français ne proposerait *je crus remarquer qu'elle s'est rapprochée* à cause de la rupture temporelle. Ils pourraient, à la rigueur, prendre la place des passés simples *en ce moment-là, j'ai entendu...* mais en aucun cas coexister avec eux. Exclusifs l'un de l'autre, passé composé et passé simple ne s'opposent pas, comme passé simple et imparfait, puisqu'ils ne se rencontrent jamais. Tout au plus peuvent-ils être, l'un au plan du récit, l'autre au plan du discours (engendrant alors une forme d'accompli surcomposé), homologues l'un de l'autre.

25 — LE PRÉSENT HISTORIQUE.

Benveniste, traitant des temps du récit se débarrasse dans une note du présent historique qu'il considère comme un artifice de style. L'usage du présent historique ne va pourtant pas de soi. Par elle-même, la forme est incapable d'assumer l'indication temporelle passé. Celle-ci, nécessairement, se voit diffusée dans l'environnement contextuel : dans notre corpus, ce sont les déictiques adverbiaux, l'infinitif passé *m'être trompé*, le prospectif *allais marcher* qui informent du temps. Il faut ajouter à ces éléments, la présence à l'initiale du texte, d'un passé simple qui délimite un espace temps dont la redondance classématique (pour le temps, les déictiques, pour l'espace, trou des païens, bruyère... etc.) assure la reconnaissance. Dès lors, le présent historique n'est plus, ni présent, ni historique : il n'est qu'une forme double-

ment vide, que le contexte investit. Doublement : 1) dans le système verbal, le présent est le temps non marqué parce qu'il ne propose que deux désinences régulières à l'oral (ons/ez), les autres personnes étant marquées zéro par la base seule / je chante / ; 2) substitut d'un passé, il ne porte aucune marque de temps ni présente, ni passée. Peut-être est-ce à cause de cette double absence que les élèves hésitent à l'utiliser et lui préfèrent généralement le très solide passé simple.

Son emploi a l'avantage de gommer les différences aspectuelles secondaires, en particulier cette notion de limitation de la durée : le présent fixe, dans une durée définissable ou non, un instant. En outre, il donne une indéniable accélération au récit. Introduit dans un texte où un authentique présent a sa place, il introduit une subreptice assimilation des époques (la lecture est oublieuse d'elle-même), estompant la distance temporelle, actualisant le passé sous la coupe réglée d'un discours qui le prend en charge.

3 — BILAN.

Analyse grammaticale. — *Classez en verbes et adjectifs les participes du texte.*

Analyse logique. — *Analyse des propositions de la phrase : « Je crois m'être trompé... bord de la fosse ».*

Ce sont les questions de grammaire que formule le manuel à la suite du texte, juste après les questions d'explication, dans la partie « *exercices complémentaires* ».

Pourquoi les citer ? pour poser cette question qui est finalement au cœur du travail d'un enseignant de français : à quoi bon enseigner la grammaire ?

Si des années d'efforts aboutissent à répertorier les adjectifs et les verbes d'un texte, il va de soi qu'on est à même de s'interroger sur l'utilité d'un tel enseignement.

31 — LA LANGUE, LE TEXTE, L'ÉLÈVE.

Une telle étude, pour limitée et fragmentée qu'elle soit, bouleverse le modèle du fond et de la forme. Elle pose au contraire fortement que tout texte est une forme : forme de l'expression et forme du contenu, l'une à l'autre indissolublement liées comme les deux faces d'une médaille. Nulle place possible pour une stylistique de l'écart, du bien ou du mal dit : expression et contenu sont donnés ensemble, dans l'acte même de la structuration. Dans ces conditions, c'est la partition grammaire/texte qui est à remettre en cause : il n'y a pas deux disciplines, deux objets, deux méthodes, mais un seul objet, structuré, construit, dont il s'agit d'une certaine façon de se rendre maître.

Ceci ne signifie nullement qu'il faille renoncer à un enseignement systématique de la grammaire (de la phrase). Meilleure sera la connaissance des fonctionnements linguistiques, meilleur sera l'abord de ces systèmes secondaires que sont les textes. L'enjeu d'une telle étude, pour l'élève, est important. Il ne s'agit plus, pour lui, d'apprécier, d'admirer béatement, de sanctifier un objet (le texte) ou une personne (l'auteur), mais de produire une lecture critique d'appropriation. En ce qu'elle se place dans le lieu du langage, dans l'espace des mots où le sens se fait, cette lecture vise à l'acquisition de moyens d'expression.